



Schéma directeur des énergies renouvelables sur le territoire de l'Agglo Seine-Eure

COMPTE RENDU DES ATELIERS THEMATIQUES

Mardi 1^{er} mars 2016



Les ateliers thématiques organisés par la CASE dans le cadre de son schéma directeur des énergies renouvelables se sont déroulés le 1^{er} mars 2016 après midi, en collaboration avec le bureau d'études AXENNE et l'ALEC 27.

Les objectifs visés par ces ateliers étaient notamment de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire, de faire émerger les freins et les leviers au développement des énergies renouvelables, et de formuler des pistes d'actions pour favoriser le développement de ces énergies, ainsi que les acteurs à impliquer dans ces actions.

Après une **introduction par Mme. Anne TERLEZ**, Vice-Présidente à la Politique de la Ville et à la Transition énergétique, **le bureau d'études AXENNE a présenté les résultats de l'étude de potentiel des énergies renouvelables sur le territoire de la CASE.**

1 PARTICIPANTS

| Participants | Organisme |
|-----------------------|----------------------------|
| Alain LAPOTRE | C2D |
| Guillemette NOS | Commune du Mesnil-Jourdain |
| Jean CARRE | Commune de Pîtres |
| Jean-Claude COURANT | Commune de La Vacherie |
| Jacques LAROCHE | C2D |
| Michel QUENNEVILLE | Commune de Martot |
| Romain MANI | CRPF |
| Jean-Pierre CABOURDIN | C2D |
| Laurent OUVRARD | Enercoop Normandie |
| Etienne LEBRUN | ADEME |
| Yves HARTOUT | SILOGE |
| Didier QUEMERAIS | SECOMILE |
| Karen LIGONESCHE | CASE |
| Michaël AUBERT | Energies Normandie |
| Jean-Pierre COBERT | C2D |
| Alice COBERT | C2D |
| Pascal FERRY | C2D + ALEC 27 |
| Simon LEBRUN | ALEC 27 |
| Nicolas PALOC | ALEC 27 |
| Marie ATINAULT | ALEC 27 |
| Henri-Louis GAL | AXENNE |
| Christelle BOUGARD | AXENNE |
| Anne TERLEZ | CASE |
| Julie NGO | CASE |
| Dominique BRISELET | Commune de Louviers |
| Jérôme CANIVAL | Commune de Surtauville |
| Samuel ONFRAY | Commune de Surtauville |
| Marie BOURC'HIS | CASE |
| Claire LABIGNE | CASE |
| Marc MONNIER | CASE |

2 REMARQUES D'ORDRE GENERAL FORMULEES PAR LES PARTICIPANTS

- Importance d'agir en parallèle sur la maîtrise de la consommation d'énergie par les collectivités, les particuliers et les industriels.
- Nécessité d'une répartition des types d'énergies consommées par chaque secteur d'activité pour avoir une meilleure compréhension de la situation actuelle et pour pouvoir prioriser les actions.
- Regret de constater que la filière hydraulique a été écartée. Certaines nouvelles technologies, notamment les turbines à axe vertical, pourraient peut-être permettre d'exploiter les faibles débits et faibles hauteurs d'eau. Une étude pourrait être menée sur le sujet.
- Même regret pour le solaire thermique.

3 PHOTOVOLTAÏQUE

3.1 PROBLEMES - FREINS

- Politique nationale
 - Quel intérêt du PV ?
 - Manque de compréhension des enjeux de la part des particuliers
- Temps de retour sur investissement
 - Elevé
 - Prix d'achat en baisse
 - Aide financières insuffisantes et mal identifiées
 - Exigences des industriels plus élevées (environ 5 ans)
- Esthétique du panneau
- Contraintes techniques liées au bâti existant
 - Surcharges
 - Encombrements
 - Orientation et inclinaison
 - Risque d'incendie
- Réglementation par rapport à l'implantation géographique
 - PLU et PLUi
 - Bâtiments historique
 - Natura 2000
- Manque de confiance
 - Garanties techniques fiables ? rentabilités fiables ?
 - Installateurs fiables ?
 - Trop de contre exemples

3.2 ATTENTES-BESOINS

- Message politique fort
 - Afin de permettre une stabilité des tarifs d'achat par EDF (ni trop bas, ni trop élevés)
 - Ainsi qu'une stabilité des entreprises et de la filière

- Meilleure information afin de restaurer l'image de la filière :
 - Sur les différentes technologies (différents panneaux, composition, durée de vie, origine de fabrication des cellules et d'assemblage...).
 - Sur l'évolution à la baisse des coûts
 - Sur le coût du kWh solaire comparé au coût du kWh classique (nucléaire)
 - Sur les retours d'expériences positifs
 - Sur les professionnels locaux réellement qualifiés
- De véritables formations professionnelles :
 - Longues durée et qualifiantes
 - Labels ou certifications permettant véritablement de garantir la qualité du travail
- Accompagnement technique des porteurs de projets (particuliers, entreprises, collectivités ainsi qu'acteurs économiques qui arrivent sur le territoire), avant l'aménagement de leurs sites ou la construction de leurs bâtiments
- Autoconsommation
- Inventaire le plus exhaustif possible et étude de gisement local
- Amélioration du cycle de vie des panneaux
 - Consommation d'énergie lors de la fabrication
 - Pays de fabrication
 - Recyclabilité
- Aides financières

3.3 ACTIONS

- Diffuser une information indépendante
 - Présentation de retours d'expérience (visites, témoignages, web...)
 - Accompagnement personnalisé des porteurs de projets sur les technologies disponibles, les garanties techniques, la rentabilité, le retour sur investissement,
- Améliorer la qualification des professionnels
 - Formation adéquates (de « vraies » formations)
 - Contrôle de la mise en œuvre par un opérateur indépendant
 - Création d'un guide des professionnels locaux certifiés en solaire PV
- Faciliter les investissements dans le solaire PV
 - Pénaliser les kWh non EnR
 - Politique d'achat incitative
 - Aides
 - Groupements d'achats
 - Crédit d'impôts
- Impliquer le territoire dans le développement du solaire PV
 - Informer habitants et collectivités sur l'intérêt du financement participatif
 - Mettre en place une gouvernance locale de l'énergie
 - Réfléchir au modèle juridique adapté pour porter les projets
 - Evaluer les retombées économiques sur le territoire
 - Réinvestir les bénéfices dans le financement de la rénovation des bâtiments
- Développer la R&D :
 - Durée de vie des panneaux

- Recyclabilité
- Recherche et fabrication locale
- Favoriser l'intégration du solaire PV dans les documents d'urbanisme (PLU et PLUi)
- Mobiliser les surfaces en toitures :
 - En accordant la priorité aux grandes surfaces
 - Chez tous les types d'acteurs : agriculteurs, industriels, écoles...

3.4 ACTEURS

- Collectivités
- Syndicat d'électricité
- Entreprises et BE
- Bailleurs
- ADEME
- ALEC et EIE
- Citoyens
- Concurrents d'EDF (Enercoop)

4 BOIS ENERGIE

4.1 PROBLEMES – FREINS

- Ressources
 - Manque d'informations sur la disponibilité de la ressource locale à court, moyen et long terme.
 - Manque d'information sur la gestion de la ressource.
 - Crainte d'une pénurie de ressources si de nombreux projets de bois énergie voient le jour.
 - En découle une crainte que la pression sur la ressource ne fasse augmenter le prix du bois énergie, déséquilibrant l'équilibre économique des projets.
 - Manque d'informations / de transparence sur la provenance des ressources utilisées. Crainte que les ressources commercialisées par les entreprises ne soient pas locales.
 - Risque de compétition entre les différents usages du bois (bois d'œuvre, bois industrie et bois énergie) si les projets bois énergie se développent trop.
 - Manque de structuration de la filière locale d'approvisionnement.
 - Manque de valorisation des bois traités.
- Coûts
 - Investissement important pour une installation collective.
 - Coût du crédit alourdissant l'investissement.
 - Manque de subventions pour les petites et moyennes installations (inférieures à 100 tep).
 - Coût d'adaptation du bâtiment pour accueillir le nouvel équipement, si remplacement d'un équipement existant différent.
 - Risque de privilégier l'investissement dans un équipement bois énergie au détriment de la rénovation du bâtiment, au vu des investissements importants.
 - Manque d'arguments en faveur des équipements bois énergie pour les maitres d'ouvrage : réflexion purement économique, coût des énergies fossiles en baisse (vision à court terme).
- Communication et information
 - Manque d'informations sur le bois énergie (particuliers, collectivités).
 - Manque d'informations sur les avantages d'un équipement bois énergie, la faisabilité d'une installation, le bilan économique.
- Manque d'identification des projets pouvant se développer sur le patrimoine des collectivités
- Impact des projets sur leur environnement
 - Travaux générés sur le domaine public par un réseau de chaleur.
 - Travaux à exécuter sur le bâti existant.
 - Emprise au sol de la chaufferie et du silo.
 - Accès pour les livraisons.
- Impact du bois énergie sur l'environnement (qualité de l'air, rejet de particules)
- Manque de formation des installateurs

4.2 ATTENTES – BESOINS

- Besoin de sécurisation de l'approvisionnement en bois énergie : connaissance de la ressource réellement mobilisable, à moyen et long terme.
- Transparence sur la provenance et le mode de gestion des ressources existantes utilisées.
- Avoir des informations sur les producteurs de pellets et de plaquettes actuels.

- Réutilisation des bois de rebut générés par les industries, la logistique, les artisans, etc.
- Besoin d'une vraie filière bois sur le territoire : production, acheminement et stockage en local.
- Besoin d'accompagnement des particuliers dans leur projet (aide technique, plan de financement, bilan économique), ou besoin d'avoir une meilleure visibilité sur les organismes proposant déjà ces prestations.

4.3 ACTIONS

- Ressources
 - Améliorer la connaissance puis communiquer sur les ressources existantes du territoire de la CASE et à proximité. Informer sur l'évolution des ressources par rapport à la demande.
 - Mettre en place un « label » indiquant la provenance des bûches / granulés et plaquettes commercialisés.
 - Etudier et créer une plateforme locale d'approvisionnement, sous un modèle coopératif/collaboratif.
 - Mettre en place des plans de gestion pour alimenter cette plateforme, par type de ressource (entretien des espaces verts, haies, etc.)
 - Aide au reboisement (identifier dans un premier temps les aides existantes)
- Coûts
 - Créer un fonds d'aide spécifique pour les petites chaufferies.
 - Etudier la faisabilité de l'investissement collectif sur des projets de chaufferies collectives (modèle économique, montage financier, bénéfiques).
 - Aide au financement par le SIEGE.
 - Communiquer auprès des particuliers sur les dispositifs d'aide existants.
 - Se rapprocher des banques régionales pour mettre en place des financements adaptés à la mise en œuvre d'équipements bois énergie
- Communication et information
 - Informer les particuliers (presse, médias) sur les dispositifs d'aides existants et les structures à même de les accompagner.
 - Rédiger des guides, des modes d'emploi et des fiches de « cas-types » (éléments d'aide à la décision).
- Constituer une base de données du patrimoine public, comprenant des informations sur les installations de chauffage / ECS (consommation, type équipement, type d'énergie, âge des chaudières, etc.).
- Mobiliser les syndicats de copropriétés de plus de 50 logements, qui ont des obligations en matière d'audit énergétique.
- Former les installateurs

4.4 ACTEURS

- | | |
|-----------------------|--|
| • CASE | • Chambre d'agriculture |
| • ALEC | • Détenteurs de ressources biomasse (propriétaires forestiers, agriculteurs, communes, entreprises de la transformation, etc.) |
| • Communes de la CASE | • EIE |
| • Biomasse Normandie | • Banques régionales |
| • CRPF | |
| • ONF | |

5 GEOTHERMIE

5.1 PROBLEMES – FREINS

- Coûts (forage, étude en amont, etc.)
- Retour sur investissement
- Information
- Accompagnement
- Maintenance et exploitation des installations
- Potentiel sur l'existant faible ou difficile à mobiliser
- Difficulté de choix énergétiques
- Nature du sol
- Concurrence PAC air/eau

5.2 ATTENTES – BESOINS

- Aides financières
- Plan de financement
- Informer les élus, les techniciens des communes
- Former les artisans, bureaux d'études
- Obtenir un soutien technique indépendant
- Etablir la confiance
- Sur le neuf informer en amont
- Références et visite de sites

5.3 ACTIONS

- Etablir des fiches techniques
- Documents pour comparer les énergies
- Informer par le biais de la presse les médias
- Renforcer l'EIE
- Identifier les professionnels (par exemple via la plateforme de rénovation énergétique)
- Label ?
- Structurer la filière → mission géothermique au niveau départemental ou régional
- Capter les maîtres d'ouvrages en amont entre le certificat d'urbanisme et le permis de construire.

5.4 ACTEURS

- CASE
- ALEC
- CEP
- EIE
- Plateforme de rénovation énergétique
- 1 ou 2 personnes dédiées